



Assemblée générale extraordinaire du 25 août 2016

Étaient présents :

Émilie Doucet	vice-présidente
Saliha Mahjoub	secrétaire adjointe
Denis Ligonnière	
Jocelyne Millanvoye	

Étaient excusés:

Xavier Beillouët	président
Gérard Randon	vice-président
Nathalie Bayard	secrétaire
Joël Castel	trésorier
Jean-Paul Legeard	trésorier adjoint
Georges Wallerand	vérificateur aux comptes

Emilie Doucet, vice-présidente de Studiorail'Danse, ouvre la séance à 17 h 35 et remercie les participants de leur présence à cette assemblée générale extraordinaire dédiée à l'approbation des nouveaux statuts. Elle présente les excuses du président Xavier Beillouët qui, suite à sa récente mutation professionnelle à Strasbourg, n'a pas pu se rendre à Paris.

Pour que cette assemblée générale soit valide, elle doit réunir 50 % des membres actifs de l'association, soit 28 participants.

Le quorum n'étant pas atteint, Emilie Doucet dresse un constat de carence et déclare que l'assemblée générale extraordinaire fera l'objet d'une seconde convocation à une date ultérieure sur le même ordre du jour. Elle sera certainement programmée à la même date que l'assemblée générale ordinaire. Elle rappelle que les décisions seront prises à la majorité des votes émis quel que soit le nombre de participants présents ou représentés lors de cette réunion.

La séance est levée à 18 h 00.

La Secrétaire adjointe
Saliha Mahjoub